

ACTUALITÉ JUSTICE

Le Point - Publié le 19/02/2015 à 12:13 - Modifié le 19/02/2015 à 13:00

## Carlton : colère de la défense du commissaire Lagarde contre l'instruction

"J'ai le sentiment que Jean-Christophe Lagarde a servi de marchepied dans cette affaire", a lancé l'avocat de l'homme jugé pour proxénétisme aggravé.



Le commissaire Jean-Christophe Lagarde. © DENIS CHARLET / AFP

1

10

1

SOURCE AFP

La défense du commissaire [Jean-Christophe Lagarde](#) a dénoncé jeudi la manière dont l'instruction a, selon lui, fait de son client un "marchepied" pour étayer l'"hypothèse" d'un réseau proxénète autour de [Dominique Strauss-Kahn](#). "J'ai le sentiment que Jean-Christophe Lagarde a servi de marchepied dans cette affaire", lance son conseil Me Olivier [Bluche](#), à l'avant-dernier jour du procès pour proxénétisme dit du Carlton. Il précise qu'un marchepied sert à la fois à s'essuyer les pieds et à "monter un niveau au-dessus".

### "Instruire sur l'hypothèse"

Comme plusieurs de ses confrères avant lui, et notamment les avocats de l'ancien patron du [FMI](#), Olivier [Bluche](#) lance des flèches assassines contre l'instruction. "Il y a eu distribution, un casting si bien défini qu'il perdure aujourd'hui", affirme l'avocat. En ce qui concerne son client, alors chef de la sûreté urbaine du Nord, les juges d'instruction lui ont attribué le rôle d'agent de sécurité. "Au départ, il fallait organiser la bande pour accéder au donneur d'ordre", à savoir Dominique Strauss-Kahn, argumente encore Me [Bluche](#). "Qu'est-ce que c'est que cette façon d'instruire sur l'hypothèse, la divination, la suggestion qui est déjà dans la question posée ?" s'interroge l'avocat.

Prévenu dans l'affaire de proxénétisme aggravé et de recel d'escroquerie, Jean-Christophe Lagarde s'est vu requérir la relaxe dans le premier cas. Mais pour avoir, selon le parquet, profité gratuitement des soirées payées par Fabrice Pazskowski et David Roquet aux frais de leurs sociétés, le ministère public a requis trois mois de prison avec sursis. La défense de Fabrice Pazskowski et David Roquet, autres membres du cercle des amis du Nord de DSK, qui ont été décrit comme les "organisateur" des soirées et voyages en compagnie de l'ancien favori du PS pour la présidentielle de 2012, doit succéder à Me [Bluche](#). En fin de journée, ce sont les avocats d'Emmanuel Riglaire qui prendront la parole.